

PRISE EN CHARGE DES URGENCES LORS D'UN TRANSFERT INFIRMIER INTER-HOSPITALIER

N°ACTIVITE : 82 01 P0918 01

Objectifs de la formation

- Prendre en charge des patients lors d'un transfert infirmier inter hospitalier (T.I.I.H.).
- Identifier et réagir face à une urgence (douleur thoracique, troubles du rythme ...) survenant pendant un T.I.I.H.
- Surveillance d'un patient thrombolysé

Public concerné et pré requis :

Public concerné :

- Infirmiers et ambulanciers du SMUR

Pré-réquis :

Pas de pré-requis.

Programme :

Contenus de l'action :

- **1ère partie : Apports théoriques de 9h à 12h**
 - Urgences cardiologiques :
 - rappels anatomiques et physiologiques,
 - syndrome coronarien,
 - troubles du rythme,
 - ACR
 - Identifier les signes de gravité lors d'un T.I.I.H.
 - Transfert d'un patient présentant un AVC ischémique
- **2ème partie : Ateliers et mises en situation pratiques de 13h à 17h**
 - Le rôle de l'infirmier dans les T.I.I.H
 - Conduite à tenir en cas d'urgence vitale pendant un transport
 - Manipulation du scope et de la télétransmission

Moyens pédagogiques

- Auto évaluation des connaissances théoriques
- Analyse des pratiques individuelles et réajustements
- Exposés théoriques interactifs
- Mises en situation d'urgence vitale pendant le transport avec utilisation du DSA

Durée et période de la formation

Durée 7 heures sur 1 jour de 9h à 17h (dont 1h de repas)

DATES
02/10/2025

Pour toute inscription merci de nous contacter.

Lieu de la formation CH De Bourg-en-Bresse, salle de formation CESU 01

Modalités d'organisation, d'évaluation et de sanction :**Moyens de déroulement**

Formation continue en présentiel

Délai d'accès

En fonction des places disponibles et au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

Moyens de suivi

Fiches de présence.

Evaluation

Evaluation de la formation par les apprenants.

Evaluation continue individuelle sur l'ensemble des ateliers pratiques

Moyen de sanction

Attestation de présence.

Accessibilité :

Pour les personnes en situation de handicap, prendre contact avec nous pour que nous puissions vous proposer la situation la mieux adaptée.

Tarifs :

Coût par formé : 236,6 euros (formation : 226 € + 1 repas : 10,6 €)

Contacts :

Secrétariat du CESU 01 : **04 74 45 46 27**

ou

cesu01@ch-bourg01.fr